MCF'Info #38
Avril 2023
Assemblée Générale du Motobécane Club de France

Le 26ème Rassemblement du Motobécane Club de France aura lieu les 10 et 11 juin prochains à Saint Quentin (Aisne)
Si vous souhaitez participer à cette manifestation et n'êtes pas encore inscrit, il n'est pas trop tard, il y a encore de la place et vous avez **jusqu'au 10 mai pour le faire**.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Club se tiendra le samedi soir, au retour de la balade.

Son Ordre du Jour figure page suivante

Ce document comporte un Pouvoir que vous pouvez utiliser si malheureusement vous ne pouvez pas être présent le samedi 10 juin.
Vous pouvez donner mandat à un autre adhérent dont vous savez qu'il sera présent ou bien le laisser en blanc. Les bulletins non nominatifs seront répartis entre les différents membres du Conseil d'Administration présents.
Nous espérons vous voir nombreux en Picardie début juin !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Ordre du jour
Saint Quentin - Samedi 10 juin 2023

1. Rapport moral
    - Le mot du Président
    - Bilan des adhésions/réadhésions
    - Point Boutique
    - Refabrications
    - Activités : Manifestations, Expositions, Sorties, Internet et Réseaux Sociaux
    - Approbation (vote)

2. Rapport financier
    - Présentation des comptes 2022
    - Vote du quitus

3. Renouvellement des membres sortants et élection des candidats nouveaux entrants
    - Renouvellement des mandats arrivés à expiration
    - Nouveau candidat : Camille Duez

4. Questions diverses
    - Débat avec les participants

A retourner à Motobécane Club de France, BP 70013 – 95331 Domont Cedex ou par courrier électronique à : secretaire@motobecane-club-de-france.fr

BON POUR POUVOIR

Je soussigné, (Nom et Prénom) _____adhérent n°_____ ne pouvant pas me rendre à

L'Assemblée Générale du Motobécane Club de France organisée le 10 juin 2023 donne pouvoir à :

(Nom et Prénom) _____ pour me représenter et prendre part aux délibérations et votes lors de cette assemblée.

Fait à :

Le :

Signature :

Pour une prise en compte de votre pouvoir celui-ci doit nous parvenir ***avant le jeudi 8 juin 2023***